

MACNUTT, W. S., *The Making of the Maritime Provinces 1713-1784*. 20 pages. The Canadian Historical Association Booklets No 4. Ottawa, 1955.

Guy Frégault

Volume 9, numéro 1, juin 1955

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/301701ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/301701ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Frégault, G. (1955). Compte rendu de [MACNUTT, W. S., *The Making of the Maritime Provinces 1713-1784*. 20 pages. The Canadian Historical Association Booklets No 4. Ottawa, 1955.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 9(1), 134–136. <https://doi.org/10.7202/301701ar>

MACNUTT, W. S., *The Making of the Maritime Provinces 1713-1784*. 20 pages. The Canadian Historical Association Booklets No 4. Ottawa, 1955.

Cette brochure refermée, le lecteur éprouve du mal à se défendre d'un sentiment d'insatisfaction. Non pas que l'ouvrage soit mal fait; il est, au contraire, fort convenablement charpenté et il repose sur une base d'information assez étroite, mais généralement solide. Non pas que le sujet manque d'intérêt; c'est un gros morceau d'histoire, encadré par les trois faits capitaux qui ont conditionné les destinées du Nouveau Monde: le traité d'Utrecht, la Conquête et la Révolution américaine. Malgré tout, on garde l'impression pénible de quelque chose de gâché.

Pourquoi ? Parce que, dans ce petit travail, trop de questions sont mal posées; parce qu'il s'y trouve trop de questions oiseuses (dans un résumé comme celui-là, la faute est impardonnable) et que trop de questions essentielles sont ramenées à des dimensions insignifiantes.

Ainsi, les provinces maritimes, déclare l'auteur, sont « nées de la guerre ». Oui et non. Elles sont issues d'un gigantesque conflit de colonisation qui mit aux prises deux empires à la poursuite de l'hégémonie mondiale. Elles doivent leur existence à un triomphe impérial. Triomphe dont le traité d'Utrecht constitue la première manifestation. Il aurait donc fallu souligner l'importance essentielle de l'accord international de 1713 dans le développement prodigieux de l'Amérique britannique. L'auteur se contente de répéter qu'en conséquence de l'imprécision avec laquelle il définissait les frontières de l'Acadie, ce traité ouvrait la voie à une guerre à venir. Analyse toute superficielle. Si, dès 1713, l'empire britannique avait mis à coloniser l'Acadie l'ardeur méthodique qu'il y déploya à compter de 1749, il est certain que la question des limites fût restée ce qu'elle était en réalité: un aspect tout à fait secondaire du duel franco-anglais en Amérique. Le point à considérer n'est pas la superficie exacte de la Nouvelle-Ecosse: préoccupation bonne pour les amateurs d'histoire diplomatique, cette futilité; le point à considérer est la valeur stratégique de l'Acadie, territoire auquel ni la France ni l'Angleterre ne pouvaient renoncer tant qu'elles étaient l'une et l'autre en mesure de travailler au maintien de leurs positions respectives sur le nouveau continent.

Etant donné, d'une part, la lenteur de la colonisation anglaise au nord de la Nouvelle-Angleterre et, de l'autre, le caractère décisif de la lutte qui s'engage au milieu du XVIIIe siècle

entre le monde français et le monde britannique, la population acadienne était vouée à un destin tragique. C'est ce que l'historien doit expliquer. Je dis bien expliquer, car son rôle ne consiste ni à proférer des récriminations ni à trouver des excuses. Or, quand arrive le moment d'exposer la déportation des Acadiens, M. MacNutt cherche des excuses à l'Angleterre. Dire, comme il le fait, que Lawrence prit la décision de disperser les Acadiens « de son propre chef, sans s'en rapporter au gouvernement britannique », c'est jouer sur les mots. La politique de Lawrence ne s'opposa aucunement à celle du Board of Trade and Plantations et de Newcastle. Il est plus juste de convenir, avec le professeur L. H. Gipson, que la déportation des Acadiens fut l'une des œuvres les plus considérables du ministère Newcastle. (Il est significatif que le grand ouvrage de Gipson soit absent de la bibliographie inscrite à la fin de la brochure, alors qu'y figurent une couple de livres réellement désuets.)

Si l'auteur procède de manière à atténuer la responsabilité de l'Angleterre, il ne nous laisse pas ignorer que « l'affaire » — entendons : la dispersion — « fut confiée aux troupes de la Nouvelle-Angleterre, alors disponibles pour cela ». Comme si les régiments du Massachusetts avaient été autre chose que des instruments aux mains des chefs. Sans doute des Américains antipathiques font-ils bien dans le scénario. Mais ne soyons pas distraits : il n'existait pas alors d'Américains au sens où nous employons le mot aujourd'hui ; les Américains du temps étaient des Britanniques. Et les Anglais de l'époque n'ont pas manifesté la même pudeur que M. MacNutt : la presse anglaise — celle d'Europe — donna tout le crédit de la campagne acadienne de 1755 aux troupes métropolitaines, sans même mentionner les éléments provinciaux. Ce qui horripile dans ces excuses, c'est la profonde incompréhension qu'elles traduisent ; incompréhension qui a pour effet de masquer les problèmes réels au profit de considérations sans envergure.

Par ailleurs, M. MacNutt se montre disposé à donner à des faits d'importance mineure des répercussions excessives. A ses yeux, par exemple, l'établissement d'une assemblée législative à Halifax en 1758 « fit époque dans l'évolution de la démocratie politique non seulement dans le pays qui est aujourd'hui le Canada, mais dans le Commonwealth britannique d'outre-mer ». Une idée analogue revient dans la conclusion. Il suffit toutefois d'avoir une connaissance élémentaire de la formation du Canada moderne pour rétablir les proportions ainsi faussées par l'optique provincialiste, ou plutôt régionaliste de l'auteur. C'est précisé-

ment cette optique, tour à tour rétrécie indûment et indûment élargie, qui constitue le grand défaut de ce petit ouvrage. Il serait facile d'indiquer quelques erreurs de fait: le duc d'Anville ne s'est pas suicidé en 1746, il est mort de sa belle mort; si le chevalier d'Estournelles, son lieutenant, tenta de s'enlever la vie, il n'y réussit pas. Mais ces petites fautes n'ont guère de portée.

Ce qui nuit vraiment à cette brochure, c'est l'étroitesse d'esprit dans laquelle elle a été conçue.

Université de Montréal

Guy FRÉGAULT